



CCCA BERLOZ

CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AINES

4257 Berloz- Tél : 019/33.99.99 – Fax : 019/33.99.88
commune@berloz.be – www.berloz.be

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNES DU 7 MARS 2022

Présences :

Monsieur Francy LOIX	Président
Madame Sonia VERMEIRE	Vice-Présidente
Monsieur Baudouin COLLIN	Membre effectif
Madame Marie DENGIS	Membre effective
Monsieur Louis EVRARD	Membre effectif
Madame Eva NAHON	Membre effective
Monsieur Benny PIERARD	Membre effectif
Monsieur Laurent BARE	Membre suppléant
Monsieur Michaël DEPREEZ	Membre suppléant
Monsieur Alain HAPPAERTS	Président du CPAS
Madame Christine MATAGNE	Employée communale, secrétaire

Excusés :

Monsieur Jean-Pierre DUPRIEZ	Membre effectif
Madame Maria RETRO	Membre effective

Absents :

Monsieur Franz HUPPE	Membre effectif
Claire CHAUVIAUX	Membre suppléante
Carine HOUGARDY	Membre suppléante
Paula MALBROUCK	Membre suppléante
Monsieur Joseph MOUREAU	Membre suppléant
Marguerite SURSON	Membre suppléante

Les deux membres suppléants présents remplacent deux membres effectifs excusés.
La séance débute à 13h45

1. Approbation du PV de la réunion du 25 janvier 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Modification et précision du ROI et détermination de la liste des suppléants :

Quelques points restent encore à préciser :

- Comment décide-t-on du remplacement des membres effectifs absents à une réunion ?

Ceci est important à déterminer étant donné que, si un vote doit avoir lieu, seul un membre effectif a droit de vote et il est difficile de savoir en début de réunion si un point devra être soumis au vote ou pas.

- Faut-il établir une liste d'ordre de suppléants ?

Si oui, comment en déterminer l'ordre, sur base de quels critères ?

Ce jour, sont présents 7 effectifs et 2 suppléants (remplaçant 2 membres effectifs absents).

Madame Sonia Vermeire pense que, vu la situation et l'assiduité de certains membres, il semble logique que les membres les plus actifs et les plus souvent présents deviennent effectifs, si nécessaire, d'autant plus qu'il n'y a pas assez de suppléants pour en « attribuer » un à chaque effectif.

L'avis général va effectivement dans ce sens.

Un projet de ROI reprenant ces dernières précisions sera présenté pour approbation à la prochaine réunion.

Monsieur Alain Happaerts précise qu'un mail a été envoyé à l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW) pour obtenir plus d'informations sur la manière de procéder pour un appel à candidatures afin étoffer la liste des suppléants. Il faut voir si l'appel doit passer par le Conseil communal.

3. Démission de Messieurs Franz Huppe et Jean-Pierre Dupriez :

A cette réunion, Messieurs Michaël Deprez et Laurent Baré les remplacent en tant que membres effectifs.

Lors des prochaines réunions, 2 membres suppléants vont déjà remplacer les 2 membres effectifs démissionnaires. Il ne restera donc que 4 suppléants car Madame Marguerite Surson se trouve maintenant en maison de repos et ne restera donc pas membre suppléante.

Monsieur Louis Evrard demande s'il est possible de connaître les motifs de la démission de Monsieur Jean-Pierre Dupriez. Il s'en étonne vu sa grande motivation.

Monsieur Francy Loix expose ce que Monsieur Jean-Pierre Dupriez a donné comme motifs à savoir que suite à de nombreuses réflexions il a décidé de donner sa démission ayant trop de difficultés à intégrer la nouvelle philosophie de travail du CCCA et ne pouvant plus s'enthousiasmer pour les actions entreprises précédemment.

Il est ensuite décidé que le CCCA décidera d'un ordre dans les suppléants. Ceci sera mentionné dans le ROI. Un projet de liste sera proposé au CCCA pour approbation.

Cette liste servira pour le remplacement de membres effectifs lors d'une seule réunion ou pour le remplacement de membres démissionnaires.

4. Appel à nouvelles candidatures

Ce point a été abordé en début de réunion. Dès réception des informations de l'UVCW, un appel à candidature sera lancé.

Il sera important que chaque membre du CCCA en parle autour de lui pour toucher un maximum de personnes qui seraient susceptible de poser leurs candidatures.

5. Rapport d'activité 2021 - approbation

Le rapport d'activité 2021 suivant est proposé :

L'année 2021 a été fortement perturbée par la pandémie. Tous les secteurs ont été touchés. Il en est de même pour le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) de Berloz dont les réunions en présentiel ont dû être suspendues une grande partie de l'année.

Une réunion par vidéo-conférence a été organisée en date du 12 janvier 2021. Une des problématiques y abordées fut le risque d'isolement des aînés en cette période Covid. La décision de faire paraître un article dans le Berl'info pour rappeler l'existence du CCCA et proposer un soutien ponctuel dans les domaines les plus variés, fut prise. L'article paru en mars 2021 reprenait en outre les coordonnées de plusieurs volontaires du CCCA.

Le projet « Mobitic » s'est poursuivi, durant le premier semestre 2021, par l'organisation de plusieurs cours d'initiation ouverts à toute la population berlozienne.

Le CCCA a également suivi avec attention l'évolution des projets « Guides des Aînés » et « boîtes jaunes ». Plusieurs membres y ont activement collaboré : préparation des fardes, insertion de documents dans les boîtes, distribution de folders...

Le CCCA a également souhaité faire une recommandation à l'attention du CPAS, chargé de la distribution des boîtes jaunes, afin que celui-ci privilégie un contact individuel avec les personnes les plus âgées, un courrier n'étant peut-être pas suffisamment efficace.

A la suite de la démission du président en exercice, la première réunion en présentiel s'est tenue le 25 octobre 2021 à laquelle, toujours en raison des mesures sanitaires, seuls les membres effectifs furent invités.

Il est rapidement apparu que le Règlement d'Ordre Intérieur du CCCA de Berloz devait être amendé et précisé en certains points. Un travail dans ce sens a immédiatement été entrepris et sera finalisé dans le courant du premier trimestre 2022.

Lors de sa réunion du 22 novembre 2021, après appel à candidatures, un nouveau président a été élu.

En 2021, le CCCA a également accueilli une nouvelle secrétaire en son sein.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

6. Plan d'action 2022 - approbation

Monsieur Francy Loix introduit le point en rappelant que le projet proposé peut être discuté, modifié et amendé ce jour.

Il rappelle que l'objectif est que plusieurs projets soient menés en même temps et, pour ce faire, il serait souhaitable que chaque projet soit mené par une ou deux personnes durant l'année 2022 et que ces « meneurs de projet » fassent part régulièrement de l'évolution de ceux-ci à tous les membres du CCCA.

Tout le monde est concerné par les projets mais une ou deux personnes seraient plus particulièrement chargées de suivre un projet.

Un résumé du projet MobiTic est présenté par Michaël Deprez qui a repris en main ce projet préalablement géré par Jean-Pierre Dupriez. Il a pris contact fin janvier avec la Promotion Sociale de la Province qui gère actuellement les ateliers MobiTic. Les horaires restent inchangés par rapport à la session précédente. Le nombre de participants reste inchangé également : maximum 10 personnes et il faudra veiller au respect des consignes covid en vigueur. Les formateurs se déplacent avec tout le matériel nécessaire. Le planning 2022 est malheureusement déjà complet. Proposition de quelques dates début 2023. Les dates retenues et réservées sont : 31/01/2023, 17/03/2023, 24/04/2023.

Une liste de toutes les possibilités de modules est distribuée aux membres du CCCA. Il serait utile de faire un sondage et discuter des modules à choisir.

Le projet est pour 2023 mais il faut déjà mener une réflexion sur beaucoup d'éléments : Déterminer la méthode d'inscription, les critères d'inscription, la publicité à réaliser, la possibilité de demander une participation financière (remboursée lors de la présence au module) pour éviter que les personnes ne s'inscrivent puis ne viennent pas et bloquent la place pour d'autres, etc.

En ce qui concerne les Ambassadeurs numériques, deuxième point du plan d'action, Monsieur Louis Evrard fait part du courriel envoyé par son épouse à Monsieur Francy Loix. Il en fait la lecture. Celle-ci considère ce projet comme utopique car les seniors ne demandent pas de conférence mais des actions concrètes et individuelles. Précédemment, Monsieur Louis Evrard et son épouse organisaient des cours d'informatique qui n'étaient pas structurés mais rencontraient les demandes ponctuelles et spécifique des personnes. Il regrette que ça n'ait pas pu continuer et met en cause l'administration communale qui a leur a demandé de n'utiliser que le local de l'EPN.

Il lui est répondu qu'il ne faut pas confondre les ateliers MobiTic qui sont des cours pratiques (et non pas des conférences) sur des thèmes choisis où les personnes s'inscrivent si le thème les intéresse et les Ambassadeurs numériques qui, eux, après une formation spécifique, auront justement pour but d'aider de manière individuelle, ponctuelle et pratique les personnes qui en auraient besoin.

Monsieur Michaël Deprez propose de réfléchir sur la possibilité de réserver un local pour effectuer une permanence où recevoir les personnes, éventuellement sur rendez-vous. Tout cela nécessite une réflexion.

En ce qui concerne les 3èmes jeudis, Monsieur Beaudouin Collin, explique qu'il a fait le tour des personnes qui venaient précédemment et a constaté que l'état de santé de certaines personnes s'était dégradé, que plusieurs autres personnes ont dit ne plus venir, il faut donc essayer d'étendre le public. Malheureusement les publications dans le Berl'info n'ont rien donné. On constate que ce n'est que par le bouche-à-oreille que la promotion peut se faire. Il reste malheureusement une étiquette politique trop forte. Comment faire pour que cette étiquette n'existe plus ? Des personnes n'y allaient pas, uniquement à cause de cette étiquette.

Comment permettre à des personnes ne pouvant se déplacer de venir ? Les personnes de référence de ce projet devront réfléchir à relancer l'activité et l'élargir, à prévoir les réservations de la Berle...

Il faut prévoir un calendrier avec dates fixes.

Le plan d'action suivant est donc proposé :

En 2022, le Conseil Communal des Aînés (CCCA) de Berloz envisage de suivre et développer plus particulièrement les points ci-après. L'ordre de ceux-ci est complètement aléatoire et ne reflète aucunement une priorité quelconque.

L'objectif est de mettre en place des projets et de les réaliser « ensemble » ; pour ce faire, il est important que le plus grand nombre soit actif dans l'élaboration et la finalisation des différents projets en fonction de ses compétences, envies, disponibilités... permettant ainsi une plus grande

motivation de chacun, une valorisation et probablement une plus grande efficacité puisque plusieurs projets pourront évoluer simultanément.

1. *Projet « MobiTic » :*

Une reprise de contact a été effectuée par Michaël Deprez dès ce mois de janvier 2022 en vue de reprendre une collaboration. Les animations sont dorénavant reprises par la Promotion Sociale de la Province.

Le planning est complet pour 2022. Trois dates ont déjà été retenues pour le début de l'année 2023. Le choix des modules devra être défini, de même que les publicités à prévoir ainsi que les modalités pratiques d'inscription.

Le suivi de ce projet sera assuré par Monsieur Michaël Deprez et Madame Sonia Vermeire.

2. *Ambassadeurs numériques :*

De nombreux opérateurs proposent actuellement des services en ligne (banques, mutualités, communes...). Cette évolution présente certes de nombreux avantages mais également un nombre important d'inconvénients surtout pour nos aînés qui sont encore trop souvent en marge du numérique.

En collaboration avec Enéo, mouvement social des aînés, le CCCA sera attentif au développement de points de contact d'assistance numérique administrative.

Le projet suscite toutefois de nombreuses questions, notamment celle de la protection de la vie privée, et devra être mis en œuvre dans le respect d'un cadre de fonctionnement strict.

Le suivi de ce projet sera assuré par Messieurs Laurent Baré et Michaël Deprez.

3. *Le Guide des aînés :*

Le guide des aînés est une démarche communale mais le CCCA souhaite se charger de la mise à jour constante de ce document. Une demande en ce sens sera faite à la commune.

Tous les canaux de communication ont été utilisés pour faire connaître cet outil mais les demandes restent fort peu élevées.

Le CCCA entamera une réflexion sur les moyens complémentaires qui pourraient être utilisés pour faire mieux connaître l'existence de ce guide.

Le suivi de ce projet sera assuré par Madame Sonia Vermeire et Monsieur Benny Pierard.

4. *Organisation des « troisièmes jeudi » :*

L'organisation de ces rencontres, interrompues de longs mois suite à la crise sanitaire, peut maintenant être reprise.

Le CCCA compte profiter de cette opportunité pour essayer d'étendre le public participant, d'organiser de petits événements ponctuels tels qu'à l'occasion de la fête des grands-parents, des rencontres intergénérationnelles, par exemple...

Le suivi de ce projet sera assuré par Messieurs Baudouin Collin et Francly Loix.

5. *Synergies avec le Conseil communal des Enfants :*

Le CCCA a été informé du souhait des membres du CCE d'organiser une rencontre commune pour développer certains projets relatifs à l'intergénérationnel, l'organisation d'un spectacle...

Une première action commune a déjà été tentée fin 2021 à l'occasion des vœux de fin d'année. Même si la situation sanitaire à ce moment ne permettait pas une rencontre en présentiel, des vidéos séparées ont été réalisées et diffusées en même temps afin d'établir le lien entre CCE/CCCA.

En 2022, le CCCA souhaite poursuivre cette expérience de rapprochement entre générations.

Le suivi de ce projet sera assuré par Christine Matagne et Sonia Vermeire.

Le plan d'action 2022 est approuvé à l'unanimité.

En ce qui concerne les synergies avec le CCE, une proposition d'action commune CCCA/ CCE est envisagée. La réunion du CCE se déroulant le jeudi à 17h30, les membres du CCCA et les participants du 3^{ème} jeudi pourraient se retrouver autour d'une activité ludique commune et intergénérationnelle.

7. Divers

- Opération de Développement Rural : La Fondation Rurale de Wallonie a organisé des rencontres citoyennes pour recueillir les avis des habitants de Berloz et discuter de l'avenir de Berloz dans le cadre de l'ODR et des futures fiches projets qui seront envisagées.

La FRW souhaite également recueillir l'avis des aînés et rencontrer le CCCA lors de la prochaine réunion du mois d'avril.

Ils ont fourni un petit questionnaire qui est distribué en réunion à tous les membres présents. Ce questionnaire est à rendre pour fin mars afin que les responsables de la FRW puissent préparer au mieux la réunion.

- Application Oplr : création d'un réseau social par quartier. Ce réseau pourrait être créé par la commune pour établir les différents quartiers. Il permettrait de créer un réseau social avec les habitants du quartier. Ce qui permet par exemple de faire connaissance avec ses voisins, de faire savoir qu'un animal de compagnie est perdu, d'emprunter du petit matériel entre voisins, trouver un corps de métier, discuter des problèmes de mobilité, etc.

Ça ressemble fort à Facebook mais uniquement par quartier.

Cette application semble plutôt utile dans les grandes villes, où les gens ne se connaissent pas.

La prochaine réunion est fixée au mardi 26 avril 2022 à 13h30.

La secrétaire,



Christine MATAGNE

Le Président,



Francy LOIX

